

Table des matières

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Programme détaillé	4
- Programme par matière	4
- Prérequis entre cours	5
- Cours et acquis d'apprentissage du programme	5
Informations diverses	6
- Liste des bacheliers proposant cette mineure	6
- Conditions d'admission	6
- Pédagogie	6
- Evaluation au cours de la formation	6
- Formations ultérieures accessibles	7
- Gestion et contacts	7
- Infos pratiques	7

Introduction

INTRODUCTION

Introduction

La mineure en linguistique vous offre :

- une réelle initiation aux sciences du langage en général, et à la linguistique en particulier, dans une perspective d'ouverture et de complémentarité par rapport à la discipline de votre majeure,
- une réflexion sur le langage entendu comme signe global et non seulement linguistique ;
- une ouverture vers d'autres disciplines connexes ayant le langage comme objet d'étude : la philosophie du langage, la psycholinguistique, la sémiologie ou l'analyse du récit ;
- d'étudier et d'approfondir des thématiques complémentaires à celles abordées dans les cours de la majeure.

Cette mineure permet l'accès au Master en linguistique.

Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Découvrir la linguistique, une discipline autre que celle de sa majeure, et en saisir ses spécificités, ses fondements et sa rigueur dans une perspective d'ouverture et de construction d'un regard complémentaire à celui de la discipline de sa majeure, tels sont les objectifs que se fixe l'étudiant qui choisit la mineure d'ouverture en linguistique.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

Acquérir et démontrer une compréhension d'un socle de connaissances en linguistique afin d'en saisir les spécificités.

Démontrer une connaissance et une compréhension des outils de base en sciences du langage.

Découvrir et saisir la rigueur exigée par la linguistique et les principales disciplines constitutives des sciences du langage ;

Faire preuve d'une capacité de raisonnement spécifique à la linguistique

Percevoir les spécificités de la linguistique (et les apports d'un tel regard) et construire une réflexion complémentaire à celle de la discipline de sa majeure afin d'enrichir l'étude d'une problématique.

PROGRAMME DÉTAILLÉ

Programme par matière

- Obligatoire
 Activité non dispensée en 2017-2018
 Activité cyclique dispensée en 2017-2018
 Au choix
 Activité cyclique non dispensée en 2017-2018
 Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

L'étudiant doit totaliser 30 crédits répartis sur 2 blocs annuels, soit idéalement 15 crédits par an. Les cours sont à choisir ci-dessous, pour autant qu'ils ne fassent pas partie des matières obligatoires de la majeure.

Bloc
annuel
2 3

o Tronc commun

<input type="radio"/> LROM1331	Linguistique française III : des mots au discours	Cédric Fairon Anne-Catherine Simon	45h	6 Crédits	1 + 2q	x	x
<input type="radio"/> LPSP1209	Statistique, inférence sur une ou deux variables	Bernadette Govaerts	22.5h +15h	4 Crédits	1q	x	x
<input type="radio"/> LFIAL1291	Informatique appliquée aux lettres et à l'histoire	Aurore François Frédéric Vesentini (supplée Aurore François)	15h+15h	3 Crédits	1q	x	x

o Un des deux cours suivants

<input checked="" type="checkbox"/> LFIAL1530	Introduction aux sciences du langage	Philippe Hambye Anne-Catherine Simon	30h	3 Crédits	2q	x	
<input checked="" type="checkbox"/> LCOMU1121	Sémiotique générale	Philippe Verhaegen	30h	5 Crédits	2q	x	

o Un des deux cours suivants

<input checked="" type="checkbox"/> LFIAL1560	Linguistique générale : sémantique et pragmatique	Elisabeth Degand	30h	3 Crédits	1q	x	x
<input checked="" type="checkbox"/> LROM1221	Linguistique française I : analyses du français contemporain	Anne-Catherine Simon	30h+15h	5 Crédits	1q	x	x

o Un des deux cours suivants

<input checked="" type="checkbox"/> LFILO1130	Éléments d'analyse du langage	Peter Verdée	30h	3 Crédits	2q	x	x
<input checked="" type="checkbox"/> LFIAL1630	Logique et argumentation en sciences humaines	Jean Leclercq	30h	3 Crédits	1q	x	x

o Cours au choix

<input checked="" type="checkbox"/> LCOMU1313	Narratologie	Joëlle Desterbecq Marc Lits	30h	5 Crédits	2q	x	x
<input checked="" type="checkbox"/> LGERM1113	Basisgrammatik der deutschen Sprache <i>Un test de langue établira si l'étudiant a le niveau de base requis en langue pour pouvoir suivre ce cours ou tout autre cours dans les programmes de bachelier de l'U.C.L. moyennant accord des responsables LING.</i>	Joachim Sabel	30h+15h	5 Crédits	1 + 2q	x	x
<input checked="" type="checkbox"/> LGERM1123	English Grammar <i>Un test de langue établira si l'étudiant a le niveau de base requis en langue pour pouvoir suivre ce cours ou tout autre cours dans les programmes de bachelier de l'U.C.L. moyennant accord des responsables LING.</i>	Fanny Meunier	30h+15h	5 Crédits	1 + 2q	x	x
<input checked="" type="checkbox"/> LGERM1133	Basisgrammatica Nederlands <i>Un test de langue établira si l'étudiant a le niveau de base requis en langue pour pouvoir suivre ce cours ou tout autre cours dans les programmes de bachelier de l'U.C.L. moyennant accord des responsables LING.</i>	Philippe Hiligsmann Marie-Catherine Michaux (supplée Philippe Hiligsmann)	30h+15h	5 Crédits	1 + 2q	x	x
<input checked="" type="checkbox"/> LLOGO1211	Psychologie du langage et phonétique	Sandrine Brognaux Arnaud Szmalec	60h	5 Crédits	1q	x	x
<input checked="" type="checkbox"/> LROM1311	Linguistique romane : étymologie, histoire, politique	Philippe Hambye	30h	3 Crédits	1q	x	x

Prérequis entre cours

Un document (nb: pas disponible car sans objet pour ce programme lling100i) précise les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE. (Rem: Ce document n'est donc disponible que s'il y a des prérequis au sein du programme.)

Par ailleurs, ces activités sont identifiées dans le programme détaillé: leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un bloc annuel d'un programme.

Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un étudiant en début d'année, il assure la cohérence du programme individuel :

- Il peut transformer un prérequis en corequis au sein d'un même bloc annuel (pour lui permettre la poursuite d'études avec une charge annuelle suffisante) ;
- Il peut imposer à l'étudiant de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique.

Pour plus d'information, consulter le règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>).

Cours et acquis d'apprentissage du programme

Pour chaque programme de formation de l'UCL, un référentiel d'acquis d'apprentissage précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document " A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?".

Informations diverses

LISTE DES BACHELIERS PROPOSANT CETTE MINEURE

- > Bachelier en sociologie et anthropologie [prog-2017-soca1ba]
- > Bachelier en sciences pharmaceutiques [prog-2017-farm1ba]
- > Bachelier en sciences religieuses [prog-2017-reli1ba]
- > Bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques [prog-2017-germ1ba]
- > Bachelier en philosophie [prog-2017-filo1ba]
- > Bachelier en sciences mathématiques [prog-2017-math1ba]
- > Bachelier en sciences économiques et de gestion [prog-2017-ecge1ba]
- > Bachelier en droit [prog-2017-droi1ba]
- > Bachelier en sciences de la motricité, orientation générale [prog-2017-edph1ba]
- > Bachelier en sciences politiques, orientation générale [prog-2017-spol1ba]
- > Bachelier en histoire [prog-2017-hist1ba]
- > Bachelier en sciences humaines et sociales [prog-2017-huso1ba]
- > Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation générale [prog-2017-arke1ba]
- > Bachelier en sciences informatiques [prog-2017-sinf1ba]
- > Bachelier en information et communication [prog-2017-comu1ba]
- > Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation classiques [prog-2017-clas1ba]
- > Bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale [prog-2017-rom1ba]
- > Bachelier en langues et lettres anciennes et modernes [prog-2017-lafr1ba]
- > Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation orientales [prog-2017-hori1ba]
- > Bachelier en sciences biomédicales [prog-2017-sbim1ba]
- > Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale [prog-2017-roge1ba]

CONDITIONS D'ADMISSION

Conditions spécifiques d'admission

Cette mineure est accessible à tout bachelier pour autant que son cursus principal le permette.

Pour plus de détails, consulter la rubrique [bacheliers concernés](#) présentant les programmes de bachelier ayant accès à la mineure en linguistique.

PÉDAGOGIE

Les cours utilisent une variété de dispositifs et de stratégies pédagogiques (cours magistraux, travaux de groupes, travaux à effectuer seul, séminaires, lectures...) qui visent l'acquisition des compétences. Certains cours font également appel aux techniques de l'e-learning (mise à disposition de ressources et d'exercices, parcours pédagogiques, partage et évaluation collective de travaux).

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les types d'activités, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors des sessions d'examens de janvier, juin et août/septembre), tandis que les séminaires impliqueront une participation de l'étudiant tout au long du quadrimestre et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Tout bachelier ⇒ [Master en linguistique \[120.0\]](#) [Accès direct](#)

GESTION ET CONTACTS

Attention, vous consultez une page d'archive. Les informations de contact ci dessous ne concernaient que l'année du programme 2017-2018. Pour avoir les informations valables actuellement veuillez consulter [le catalogue des formations de l'année académique en cours](#).

Gestion du programme

Faculté	SSH/FIAL
Entité de la structure	Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL) (https://uclouvain.be/repertoires/entites/fial)
Dénomination	
Secteur	Secteur des sciences humaines (SSH) (https://uclouvain.be/repertoires/entites/ssh)
Sigle	FIAL
Adresse de l'entité	Place Blaise Pascal 1 - bte L3.03.11 1348 Louvain-la-Neuve Tél: +32 (0) 10 47 48 50 http://www.uclouvain.be/fial
Site web	http://www.uclouvain.be/fial
Mandat(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Doyen : Cédric Fairon • Directeur administratif de faculté : Bérengère Bonduelle
Commission(s) de programme	<ul style="list-style-type: none"> • Commission de programme en histoire de l'art et archéologie (ARKE) (https://uclouvain.be/fr/repertoires/entites/ARKE) • Ecole de philosophie (EFIL) (https://uclouvain.be/fr/repertoires/entites/EFIL) • Commission de programme en études de genre (GENR) (https://uclouvain.be/fr/repertoires/entites/GENR) • Commission de programme en langues et lettres anciennes (GLOR) (https://uclouvain.be/fr/repertoires/entites/GLOR) • Commission de programme en histoire (HIST) (https://uclouvain.be/fr/repertoires/entites/HIST) • Commission de programme en langues et lettres anciennes et modernes (LAFR) (https://uclouvain.be/fr/repertoires/entites/LAFR) • Commission de programme en linguistique (LING) (https://uclouvain.be/fr/repertoires/entites/LING) • Commission de programme en langues et lettres modernes (LMOD) (https://uclouvain.be/fr/repertoires/entites/LMOD) • Louvain School of Translation and Interpreting (anc. Marie Haps) (LSTI) (https://uclouvain.be/fr/repertoires/entites/LSTI) • Commission de programme en communication multilingue (MULT) (https://uclouvain.be/fr/repertoires/entites/MULT) • Commission de programme en langues et lettres françaises et romanes (ROM) (https://uclouvain.be/fr/repertoires/entites/ROM) • Commission de programme en arts du spectacle (THEA) (https://uclouvain.be/fr/repertoires/entites/THEA)
Responsable académique du programme:	Cédric Fairon
Personne(s) de contact	<ul style="list-style-type: none"> • Fiorella Flamini

Attention, vous consultez une page d'archive. Les informations de contact ci dessous ne concernaient que l'année du programme 2017-2018. Pour avoir les informations valables actuellement veuillez consulter [le catalogue des formations de l'année académique en cours](#).

INFOS PRATIQUES

Inscription à la mineure

1. Modalités d'organisation

L'étudiant choisit librement les cours qu'il veut suivre en bloc 2 et en bloc 3 en veillant néanmoins à répartir, de manière équilibrée, le nombre de crédits sur les deux années.

2. Admission à la mineure

Il n'y a pas de condition d'admission particulière pour cette mineure.

3. Inscription à la mineure et vérification de l'inscription

L'année académique suivant la réussite des 45 premiers crédits :

L'étudiant s'inscrit en ligne à sa mineure, après s'être préalablement inscrit à son année d'études.

L'année académique suivante, l'étudiant est automatiquement réinscrit à la même mineure.

Toute demande de dérogation à cette règle est à présenter au conseiller aux études de la faculté à laquelle appartient l'étudiant.

4. Modification de l'inscription à la mineure

La demande de modification, dûment motivée, doit être introduite avant le 10 octobre auprès du conseiller aux études de la faculté à laquelle appartient l'étudiant.

Horaire des cours

1. Consultation de l'horaire des cours

L'horaire peut être consulté à l'adresse <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/horaires-des-cours.html> (<https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/horaires-des-cours.html>).

Les étudiants doivent également consulter l'horaire général de la faculté <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/horaires-des-cours.html> (<https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/horaires-des-cours.html>) pour les cours qui ne sont pas repris dans la fiche horaire de la mineure.

Les modifications de dernière minute sont reprises dans la rubrique "valves étudiants" sur le site <https://uclouvain.be/306433.html>.

2. Résolution de conflits horaires éventuels à l'aide du tableau des équivalences

Le tableau des équivalences peut être consulté au secrétariat de la commission de programme qui gère la mineure. Personne de contact : le responsable de la mineure, pour conseils et approbation de modification(s) éventuelle(s).

Inscription aux activités de la mineure

1. Informations sur les pré-requis, ...

Séquences de cours contraignantes : LFIAL1530 ou LCOMU1121 doit être suivi en même temps ou avant LFIAL1560 ou LROM1221.

2. Inscription aux activités du programme de la mineure

L'inscription aux activités (aux cours) de la mineure se fait en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure.

L'inscription aux cours est réalisée en utilisant un menu spécifique dans le bureau virtuel de l'étudiant.

3. Obtention du visa du responsable de la mineure

L'étudiant est tenu, une fois le formulaire d'inscription aux activités complété, de demander le visa du responsable de la mineure avant de le transmettre au secrétariat de sa faculté ou de sa commission de programme.

Supports disponibles

Informations sur le service-cours

Certains cours disposent d'un support en ligne.

Informations à demander au titulaire du cours.

Dans l'éventualité où des dispositifs pédagogiques alternatifs sont proposés pour une activité, ceux-ci s'adressent uniquement aux étudiants qui sont inscrits à l'activité en question dans le cadre de leur mineure et qui feront la preuve de l'impossibilité d'assister au cours. Un accord écrit de l'enseignant sera requis.

Organisation des examens

1. Inscription aux examens

L'étudiant s'inscrit en ligne aux examens des cours de sa mineure en même temps qu'il s'inscrit aux examens des cours de sa majeure. En cas de difficultés, l'étudiant s'adressera à sa commission de programme ou au secrétariat de sa faculté.

2. Consultation des horaires d'examens

Les horaires d'examens peuvent être consultés à l'adresse : <https://uclouvain.be/355628.html>.

Note : pour l'inscription sur les listes "ouvertes" de passage de certains examens, l'étudiant s'adressera directement au secrétariat central de la Faculté de philosophie, arts et lettres.